

Taux de transition après l'école obligatoire selon le canton de domicile des jeunes, en 2020 – Part en pour-cent des élèves sortant de l'école obligatoire en 2017 : première entrée en secondaire II jusqu'en 2020

Pour l'ensemble de la Suisse, les taux sont : 76.6% (transition immédiate), 19% (transition différée) et 4.4% (transition non aboutie).

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Canton	Taux de transition immédiate	Taux de transition différée jusqu'à 3 ans	Taux de transition non aboutie
BE	74.7%	21%	4.3%
FR	78%	18.2%	3.8%
GE	80.1%	12.7%	7.2%
JU	79.9%	14.7%	5.3%
NE	73.4%	20.6%	5.9%
VS	74.9%	21.2%	3.9%
VD	66.4%	27.4%	6.2%

Source et complément d'information : OFS, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/transitions/transition-secii.html> (consulté le 5.12.2022).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).